

Séance publique du 10 septembre 2001

Délibération n° 2001-0256

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

commission (s) consultée (s) pour information : finances et institutions

objet : **Fourniture, plantation et entretien des arbres d'alignement - Approbation du dossier de consultation des entrepreneurs - Appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La direction de la voirie doit procéder au renouvellement d'un marché annuel arrivant à échéance au 31 décembre 2001.

Ce marché concerne la fourniture, la plantation et l'entretien des arbres d'alignement.

Ces prestations pourraient faire l'objet d'un marché à bons de commande conclu par voie d'appel d'offres ouvert pour l'année 2002, avec possibilité de reconduction expresse en 2003 et 2004, suivant la répartition ci-après :

Libellé	Montants annuels (en € TTC)	
	Minimum	Maximum
- lot n° 1 : Bron, Chassieu, Décines Charpieu, Jonage, Meyzieu et Vaulx en Velin (réservé Scop)	300 000	1 200 000
- lot n° 2 : Corbas, Feyzin, Mions, Saint Fons, Saint Priest, Solaize et Vénissieux	330 000	1 320 000
- lot n° 3 : Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Fleurieu sur Saône, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Genay, Montanay, Neuville sur Saône, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Sathonay Camp et Sathonay Village (réservé Scop)	230 000	920 000
- lot n° 4 : Albigny sur Saône, Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Ecully, La Tour de Salvagny, Limonest, Marcy l'Etoile, Poleymieux au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or et Saint Romain au Mont d'Or	110 000	440 000

- lot n° 5 : Charly, Craponne, Francheville, Irigny, La Mulatière, Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis les Ollières, Sainte Foy lès Lyon, Tassin la Demi Lune et Vernaison	275 000	1 100 000
- lot n° 6 : Lyon 3° et Villeurbanne	90 000	360 000
- lot n° 7 : Lyon 1er, 4°, 5°, 6° et 9°	150 000	600 000
- lot n° 8 : Lyon 2°, 7° et 8°	110 000	440 000

Monsieur le vice-président chargé des marchés publics a donné son accord sur cette procédure le 20 juin 2001 ;

Vu lesdits dossiers de consultation des entrepreneurs ;

Vu les articles 273, 295 à 298 et 378 à 390 du code des marchés publics ;

Vu sa délibération n° 2001-0009 en date du 18 mai 2001 ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Accepte le dossier de consultation des entrepreneurs sus-visé, lequel sera rendu définitif.

2° - Décide :

a) - de traiter le marché pour la fourniture, la plantation et l'entretien des arbres par voie d'appel d'offres ouvert, en application des dispositions des articles 273, 295 à 298 et 378 à 390 du code des marchés publics,

b) - que les offres seront examinées et jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2001-0009 en date du 18 mai 2001.

3° - Autorise monsieur le président à accepter les offres retenues pour valoir actes d'engagement et à signer le marché ainsi que tous les actes contractuels s'y référant dans la limite du crédit budgétaire affecté aux opérations concernées.

4° - Les dépenses, à engager au titre de ces marchés, seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - sections de fonctionnement et d'investissement - exercices 2002, 2003 et 2004 au titre des opérations concernées.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,